

DECISION DE DELEGATION DE SIGNATURE POUR L'APPLICATION DE L'ARRETE
PREFECTORAL DE DELEGATION DE SIGNATURE

Le Directeur Départemental de l'Equipement

VU

Le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements

Le décret n°2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts-commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie

L'arrêté ministériel du 5 février 2007 nommant M.Thierry VATIN, architecte et urbaniste de l'Etat en chef, directeur départemental de l'Equipement des Pyrénées-Orientales ;

L'arrêté préfectoral n° 6622/08 du 01/09/2008 , donnant délégation de signature à M.Thierry Vatin, directeur départemental de l'Equipement

DECIDE

ARTICLE 1 : Délégation est donnée à M.Yves GAVALDA, ingénieur en chef des travaux publics de l'Etat, directeur départemental de l'équipement adjoint pour signer les actes relatifs à l'ensemble des affaires visées à l'article 1 de l'arrêté visé ci-dessus.

ARTICLE 2 : Délégation est donnée à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions respectives, les décisions désignées ci-dessous aux chefs de service suivants, ainsi qu'aux fonctionnaires désignés pour assurer leur intérim :

M. Alain Richou,
ingénieur en chef des T.P.E.,
chargé du service risques et environnement :
A 2 a 1 , A 2 b 1 à A 2 b 7, A 2 c 1 à A 2 c 11, A 6 à A 6 3, A 10 1 a à A 10 a 2,
A 11 1 a à A 11 10

M. Jean Saséras, ingénieur en chef des T.P.E.,
chargé du service territorial montagne :
A 2 b 4, A 4 a 1 à A 4 h 3, A 4 j 1, A 6 4 à A 6 7.

M. Jean Pierre Dhorme, ingénieur divisionnaire des TPE,
Chargé du service territorial Sud :
A 2 b 4, A 4 a 1 à A 4 h 3, A 4 j 1

M. Bernard Dhorme, ingénieur des TPE,
Adjoint au chef du service territorial sud
A 2 b 4, A 4 a 1 à A 4 h 3, A 4 j 1

M. Frédéric Ortiz, ingénieur divisionnaire des TPE,
Chargé du service Ingénierie d'appui territorial et Construction
A 1 c 1, A 2 b 4, A 7 1 à A 7 3, A 9 1, A 9 2,

M. Jack Arthaud, architecte-urbaniste de l'Etat
Chargé du service urbanisme Habitat
A 1 b 1, A 1 b 2, A 2 b 4, A 3 a 1 à A 3 c 15, A 4 a 1 à 4 j 1, A 5 1, A 5 2, A 8 1 à
A 8 3

Mme Sandrine Torredemer
Ingénieur Divisionnaire des TPE
adjointe au chef du service urbanisme habitat
A 1 b 1, A 1 b 2, A 2 b 4, A 3 a 1 à A 3 c 15, A 4 a 1 à 4 j 1, A 5 1, A 5 2, A 8 1 à
A 8 3

ARTICLE 3 : Délégation est donnée à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions respectives, les décisions désignées ci-dessous aux fonctionnaires suivants :

Mme Frederique Badaroux,
Attachée administratif
A 1 a 1 à A 1 a 7

M. Bertrand Auge,
ingénieur des T.P.E,
A 6 1 et A 6 2 ; A 11 1 a et b ; A 11 2 ; A 11 3 ; A 11 5 à A 11 10.

M. Christophe Moulin,
Ingénieur des T.P.E,
A 2 b 4

M. Bernard Kibalo,
Contractuel CETE,
A 2 a 1

M. Cyril Michel
Ingénieur des T.P.E,
A 2 a 1

M. Jean Place,
Contrôleur divisionnaire des T.P.E,
A 2 b 4.

M. Claude Marcerou,
Technicien supérieur principal de l'Equipement,
A 2 b 1, A 2 b 4, A 2 b 5, A 2 b 6, A 2 b 7, A 6 à A 6 3 A 10 a 1 à A 10 a 2.

Mme Guylaine Jeufraux,
Secrétaire administratif de classe normale,
A 2 b 1, A 2 b 4, A 2 b 5, A 6, A 6 1, A 6 2, A 6 3.

M. Serge Cazarc
Technicien supérieur de l'Equipement,
A 2 b 4

M. Eric Josse,
Technicien supérieur en chef de l'Equipement,
A 1 b 2, A 2 b 2, A 2 b 3, A 2 b 6.

M. Jean-Luc Gibergues
Délégué des permis de conduire et de la sécurité routière,
A 2 c 1 à A 2 C 1

M. Antoine Rubira,
attaché administratif,
. en matière de financement du logement et d'HLM : A 3 a 1, A 3 a 5, A 3 a 7 ; A 3 b
1 à A 3 b 4
. en matière d'investissements directs des employeurs à l'aide des fonds du 1% : A 3 a
1
. en matière de changement d'affectation de locaux et domiciliation de sièges sociaux :
A 3 a 6 ;
. en matière de primes de déménagements et de réinstallation : A 3 a 2, A 3 a 3, A 3 a
4

Mme Geneviève Silvestre,
attachée administratif,
A 5 1 et A 5 2, A 8 1 à A 8 3,

M. Jean-Michel Gitard,
attaché administratif,
A 1 b 1 et A 1 b 2 ; A 4 i 1.

M. Alain Taillez,
technicien supérieur principal de l'Equipement,
A 4 i 1.

Mme Sophie Bourhis,
Technicien supérieur de l'Equipement,
A 4 i 1

M.Christian Beziau
Secrétaire administratif de classe exceptionnelle
A 4 i 1

Mme Nathalie Maller
Secrétaire administratif de classe normale
A 4 i 1

Mme Annie Pou
Attachée administratif
A 4 a 1 à A 4 h 3, A 4 j 1

M. Patrice Lara,
technicien supérieur principal de l'Equipement,
chargé du service local des bases aériennes rattaché au service territorial Roussillon,
pour ce qui concerne : A 9 1 à A 9 2.

M.Jean Gasquez
Technicien supérieur en chef de l'Equipement.,
A 7 1 à A 7 3

M.Daniel Ductuya
Technicien supérieur en chef des T.P.E.,
A 7 1 à A 7 3

M.Hervé Lafaurie
Ingénieur des T.P.E.,
A 1 c 1

M.Jean Pierre March
Technicien supérieur en chef de l'Equipement,
A 4 a 1 à A 4 h 3, A 4 j 1

M.Alain Malé
Technicien supérieur en chef de l'Equipement,
A 4 a 1 à A 4 h 3, A 4 j 1

Perpignan, le - 1 SEP. 2008

Le Directeur Départemental
de l'Equipement

T. VATHIN

DECISION DE DELEGATION DE SIGNATURE POUR L'APPLICATION DE L'ARRETE
PREFECTORAL DE DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE D'INGENIERIE
PUBLIQUE

Le Directeur Départemental de l'Équipement

VU

Le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements

Le décret n°2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts-commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie

L'arrêté ministériel du 5 février 2007 nommant M.Thierry VATIN, architecte et urbaniste de l'Etat en chef, directeur départemental de l'Équipement des Pyrénées-Orientales ;

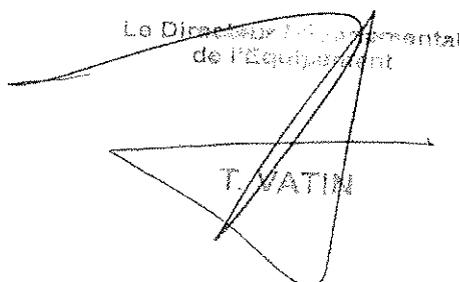
L'arrêté préfectoral n° 6623/08 du 01/09/2008 , donnant délégation de signature à M.Thierry Vatin, directeur départemental de l'Équipement, en matière d'ingénierie publique

DECIDE

ARTICLE 1 : Délégation est donnée à M.Yves GAVALDA, ingénieur en chef des travaux publics de l'Etat, directeur départemental de l'équipement adjoint et M.Frédéric ORTIZ, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, chargé du service ingénierie d'appui territorial et Construction pour signer les actes relatifs aux affaires visées par l'article 1° de l'arrêté visé ci-dessus.

Le - 1 SEP. 2008

Le Directeur Départemental
de l'Équipement



T. VATIN